

Le prorata temporis

Description

Le prorata temporis permet de calculer un montant en prenant en compte le temps réel. Il s'emploie pour effectuer le calcul du montant d'une facture, d'un salaire, d'une prime de 13^e mois, d'un loyer, d'un taux d'intérêt, du plafond du taux réduit d'IS, de l'[amortissement](#) dégressif ou linéaire.

Les spécialistes du droit et de la finance s'en servent souvent dans le cadre de leur travail, mais elle s'utilise également au quotidien pour connaître le montant d'une facture quelconque. Dans tous les cas, c'est une technique essentielle pour une [gestion comptable](#) et financière précise.

[Expertise comptable : demander mon devis](#)

Le prorata temporis : qu'est-ce que c'est ?

Signifiant en proportion du temps, il s'agit d'une technique utilisée pour calculer une valeur ou un montant selon la durée d'utilisation. Comme son nom le laisse paraître, c'est ainsi une **variante temporelle du prorata**, qui est un concept clé en [comptabilité](#) et en finance.

Les entreprises et les particuliers utilisent ce dernier pour effectuer le calcul d'un montant proportionnel à une situation donnée. Il **s'adapte aussi à différents domaines**. Par exemple, le dirigeant, le fiscaliste et le comptable l'emploient pour déterminer le montant de la TVA, en calculant la part déductible suivant les revenus collectés auprès des clients.

Comment calculer le prorata temporis ?

En principe, le calcul se réalise **à partir d'un montant à ajuster au temps écoulé**. Mais la méthode à utiliser dépend du contexte. En calculant la dotation aux amortissements, elle sera par exemple différente pour un :

- Amortissement linéaire ;
- Amortissement dégressif.

D'un point de vue théorique

Le montant ajusté au temps écoulé sera multiplié par le nombre de mois ou de jours réalisés pour ensuite être divisé par le nombre de mois (ou de jours) de la période prévue, ce qui donne la formule suivante :

$$\text{Montant} \times \text{Nombre de mois ou de jours écoulés} / \text{Nombre de mois ou de jours prévus initialement.}$$

D'un point de vue pratique

Comme expliqué précédemment, le prorata temporis peut servir non seulement dans le **calcul d'un loyer et d'un salaire**, mais également :

- De dotations aux amortissements ;
- Du seuil applicable au taux réduit d'IS.

Concernant le **plafond du taux réduit d'impôt sur les sociétés**, il est de 42 500 euros pour douze mois. En pratique, un [exercice](#) inférieur ou supérieur à une année profite ainsi d'un seuil adapté à la période d'activité.

Le prorata temporis s'applique également aux bases de [CFE](#) en cas d'**utilisation de locaux** par :

- Des entreprises menant une activité saisonnière ;
- Plusieurs contribuables.

Dans le second cas, le fisc estime que les **charges locatives** doivent faire l'objet d'une répartition entre les utilisateurs, soit :

- Selon la quote-part de frais pris en charge par chacun ;
- Au prorata de la durée réelle d'utilisation.

Dans quelle situation le calcule-t-on ?

La **règle du prorata temporis** s'applique dans un certain nombre de situations. C'est par exemple le cas dans le calcul d'un :

- Salaire ;
- Loyer à payer.

Pour un salarié

Pour effectuer le calcul au prorata temporis, le responsable paie **divise le salaire par le nombre d'heures travaillées avant de multiplier le résultat par le nombre d'heures effectuées**. L'opération consiste alors à prendre les jours d'arrêt maladie ou les absences non justifiées et les jours de congé sans solde pour additionner les heures correspondantes et ensuite multiplier ces dernières par le salaire horaire.

Ce dernier **sera soustrait de la rémunération à temps plein**. Il est bon de noter que le calcul du salaire au prorata temporis s'applique également lorsque la signature d'un [contrat de travail](#) est faite en cours de mois.

Pour un amortissement linéaire ou dégressif

Le calcul au prorata temporis s'applique dès lors que **la dotation se définit sur la base d'une période inférieure à un an**. Celui-ci s'apprécie en :

- Mois (considéré comme étant 30 jours) pour l'amortissement dégressif ;
- Jours pour l'amortissement linéaire.

Bon à savoir : un mois étant considéré comme 30 jours, une année durera 360 jours.

Pour l'**amortissement linéaire**, le calcul commence dès que la mise en service de l'immobilisation débute. Pour comptabiliser celui d'un bien acquis en cours d'année, la somme amortie fera l'objet d'une évaluation en fonction du nombre de jours d'utilisation.

Pour l'**amortissement dégressif**, le calcul s'effectue à partir d'un coefficient basé sur le nombre d'années pendant lesquelles le bien a été utilisé. Celui du premier amortissement se fait en fonction du mois auquel l'immobilisation de la première année a été acquise.

Pour un loyer à payer

Le calcul du loyer est tout simple. L'opération consiste à diviser ce dernier par trente et à multiplier le chiffre obtenu par le nombre de jours d'occupation du locataire. Il est courant d'utiliser le prorata temporis lors du premier paiement. Mais il convient de

savoir que le propriétaire bailleur peut s'en servir également **en cas d'occupation à temps partiel**.

Pour le CA d'une micro-entreprise

C'est **lors de l'année d'ouverture de la micro-entreprise** que le seuil de chiffre d'affaires se calcule au prorata temporis. Le plafond sera alors réduit en fonction du nombre de mois restant. Le micro-entrepreneur le divisera par 365 et multipliera le chiffre obtenu par le nombre de jours passés entre la :

- [Création de la micro-entreprise](#);
- Fin de l'année.

Quand faut-il utiliser le prorata temporis ?

Tout un chacun a le choix d'**utiliser le prorata temporis pour calculer toutes les sommes sur une période donnée** (année, mois, etc.). Outre les cas déjà cités précédemment, on peut citer encore :

- Le montant d'une mutuelle ;
- Une cotisation d'assurance.

À quoi correspond la durée d'une année civile dans le cadre de ce prorata ?

En utilisant le prorata temporis, **12 mois de 30 jours** remplacent les 365 jours d'une année civile afin de faciliter le calcul. L'opération s'effectue alors en jour et sur un calendrier de 360 jours pour un exercice d'un an.

FAQ

Comment peut-on effectuer le calcul du prorata temporis d'un loyer ?

Dans le calcul, tous les mois de l'année sans exception ont une durée de 30 jours. Le propriétaire bailleur divisera ainsi le montant du loyer mensuel par 30 pour obtenir le montant de la location journalière. Il convient de noter qu'il devra procéder de la même

manière avec les charges locatives.

Comment s'effectue le calcul au prorata d'une prime en cas d'absence ?

Le responsable de paie a le choix d'employer la méthode des jours ouvrables. Le principe consiste à calculer le montant de la prime sans l'absence et à diviser le résultat obtenu par le nombre de jours ouvrables du mois en cours. Il en est de même pour les jours calendaires.

Pourquoi compte-t-on 360 jours en comptabilité ?

En effectuant leurs opérations, le comptable et le banquier comptent 360 jours, tout en sachant bien qu'une année civile dure 365 jours. La raison est que contrairement à ces derniers, la base de 360 jours est facilement divisible. Elle est alors surtout appréciée pour sa praticité. En effet, elle facilite le calcul.